

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 JUIN 2023

N° 96 / 2023

Relative à la prise en charge des frais de communications pour les adjoints au Maire et le Secrétaire Générale de la Commune de HAO

Présidence par : Mme BUTCHER épouse FERRY Yseult, Maire de la Commune de HAO
Date de la réunion du conseil municipal : 12 juin 2023
Date de convocation : 22 mai 2023
Lieu de la séance : MAIRIE DE HAO
Membres présents : 12 membres
Membre(s) absent(s) ayant donné procuration : 03 membres
Membre(s) absent(s) : 00 membre
Secrétaire de séance : Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette

Nom, Prénoms et fonctions	Fonction	Prs	Abs	Procuration à
Mme BUTCHER épse FERRY Yseult	Maire	✓		
M. TAKAMOANA Maniaro	1 ^{er} adjoint au maire	✓		
M. PIRIOTUA Anselme	2 ^{ème} adjoint au maire	✓		
Mme TANGI épse HOLMAN Mirabelle	3 ^{ème} adjointe au maire	✓		
Mme TETUA épse BUSTIN Francine	4 ^{ème} adjointe au maire	✓		
M. TAKAMOANA François	Maire délégué de AMANU		✓	Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette
Mme MAIRIHAI épse TUTEIRIHIA Marie-Madeleine	Maire délégué de HERHERETUE		✓	Mme BUTCHER épse FERRY Yseult
M. KOHUEINUI Atanase	Conseiller municipal	✓		
Mme TEUIRA-HIOE épse MAIFANO Tehea	Conseillère municipale	✓		
Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette	Conseillère municipale	✓		
M. ARAKINO Lothaire	Conseiller municipal		✓	M. TAKAMOANA Maniaro
M. KAPIKURA Théodore	Conseiller municipal	✓		
M. TUAHINE Théodore	Conseillère municipale	✓		
Mme TETARONIA épse HIO Nadine	Conseillère municipale	✓		
M. TUTEAMARU Edgar	Conseiller municipal	✓		

Le maire expose :

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le devis estimatif de la société « VINI »

Le maire expose :

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la prise en charge des abonnements et communications téléphoniques GSM de type abonnement « VINI NUI 20 Go avec option blocage » pour les adjoints au Maire de la Commune de HAO et « VINI REVA 20 Go » pour la Commune de HAO.

Après discussion :

AUTORISE, la prise en charge des frais des abonnements et communications téléphoniques GSM de type abonnement « VINI NUI 20 Go avec option blocage » pour les adjoints au Maire de la Commune de HAO et « VINI REVA 60 Go » pour le secrétaire générale Commune de HAO.

DECIDE en cas de dépassement, un ordre de recettes sera émis à l'encontre du Secrétaire Générale.

Les dépenses sont imputables au compte 6262 et les recettes au compte 70878 du budget principal de la commune.

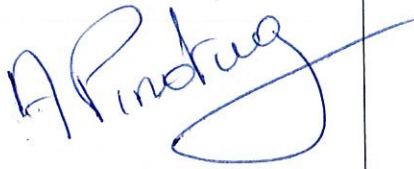
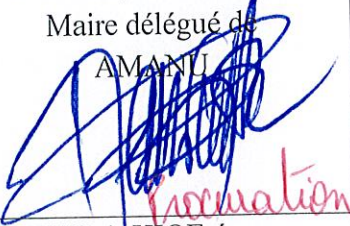
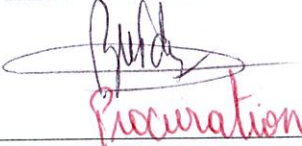
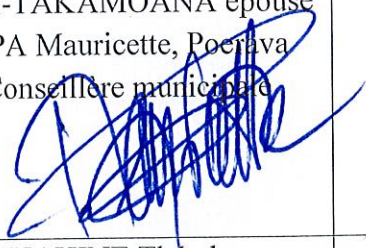
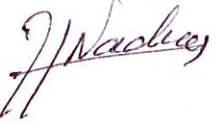
La présente délibération mise aux voix est adoptée comme suit :

Pour : 15 voix dont 03 procurations

Contre :

Ainsi fait et délibéré les jours, an et mois ci-dessus

Le conseil municipal

BUTCHER épouse FERRY Yseult, Chantal, Tuhiata Maire 	TAKAMOANA Maniaro Premier adjoint 	PIRIOTUA Anselme Deuxième adjoint 
TANGI épouse HAUAMAN Mirabelle, Tekahu Troisième adjointe 	TETUA épouse BUSTIN Francine, Faraura Quatrième adjointe 	TAKAMOANA François, Terokehau, Péré, Timotéo Maire délégué de HAUAMAN  <i>Procurator</i>
MAIRIHOU épouse TUTEIRIHIA Marie- Madeleine, Mahia Maire déléguée de HEREHERETUE  <i>Procurator</i>	KOHUEINUI Atanase, Haumatanui Conseiller municipal 	TEUIRA-HIOE épouse MAIFANO Tehea Conseillère municipale 
MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette, Poerava Conseillère municipale  <i>Procurator</i>	ARAKINO Lothaire Conseiller municipal  <i>Procurator</i>	KAPIKURA Théodore, Marere Conseiller municipal 
TUAHINE Théodore, Tetuhua Conseiller municipal 	TETARONIA épouse HIO Nadine, Arei Conseillère municipale 	TUTEAMARU Edgar, Louis Conseiller municipal 

RF
HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/06/2023
987-200013456-20230612-DEL_026_2023-DE